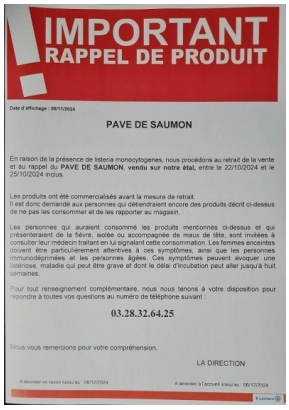
Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 08/11/2024

ROUBAIX-DIS E.LECLERC ROUBAIX rappelle PAVE DE SAUMON


IMPORTANT
RAPPEL DE PRODUIT

PAVE DE SAUMON

En raison de la présence de listeria monocytogenes, nous procédons au retrait de la vente et au rappel du **PAVE DE SAUMON**, **vendu sur notre étal**, entre le 22/10/2024 et le 25/10/2024 inclus.

Les produits ont été commercialisés avant la mesure de retrait.
Il est donc demandé aux personnes qui détiendraient encore des produits décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les rapporter au magasin.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Pour tout renseignement complémentaire, nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions au numéro de téléphone suivant :

03.28.32.64.25

Nous vous remercions pour votre compréhension.

LA DIRECTION

- Noms des modèles ou références concernés : **PAVE DE SAUMON SANS MARQUE VENDU SUR L'ETAL**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **GTIN 000000000000 Lot 24287**
- Conditionnements : **A la pièce**
- Date début/fin de commercialisation : **du 22/10/2024 au 25/10/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **PL22621813WE**
- Informations complémentaires : **Produit vendu sur l'étal poisson**
- Zone géographique de vente : **Roubaix**
- Distributeurs : **Leclerc Roubaix**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Les personnes qui auraient consommé les « produits » et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 6 janvier 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0328326425**
- Informations complémentaires publiques : **Les personnes qui auraient consommé les « produits » et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant. Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent provoquer une list [...]**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre